

Lettre d'engagement de l'ENS aux principes de la Charte européenne du chercheur et au code de conduite pour le recrutement des chercheurs

Monsieur le Commissaire,

A la fois grande école et université, l'École normale supérieure - PSL dispense une formation d'excellence par la recherche conduisant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche, et concourt à la formation par la recherche des cadres supérieurs des administrations publiques et des entreprises françaises et européennes. Par ailleurs, elle s'attache à définir et mettre en œuvre une politique de recherche scientifique et technologique dans une perspective multidisciplinaire et internationale.

L'ENS-PSL accueille chaque année près de 2500 étudiants, et compte 455 enseignants chercheurs ainsi que 470 personnels administratifs et techniques répartis au sein des 15 départements et des 32 unités mixtes de recherche ainsi que des directions et services support.

L'École qui occupe un positionnement stratégique et un rôle moteur au sein l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL), s'implique dans une démarche volontariste s'inscrivant dans la stratégie européenne des ressources humaines pour les chercheurs.

Par conséquent, L'École normale supérieure affirme sa volonté de formaliser son engagement pour le respect des principes de la Charte européenne du chercheur et du code de conduite pour le recrutement des chercheurs, au travers d'un plan d'actions. Ce plan détaillera la stratégie adoptée pour renforcer la gestion des ressources humaines de L'École, en synergie avec l'ensemble des membres de PSL.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.



Marc Mézard
Directeur de l'ENS